



 Pour toute impression ou sauvegarde, ouvrir la [version Word](#) de cette page.

Type de source : Dispositif spécifique d'observation

Type de substance considéré : Drogues illicites

Population concernée : Population particulière

Systeme d'identification national des toxiques et des substances (SINTES)

Accès rapides :

- [Organisation et financement](#)
- [Objectifs](#)
- [Méthodologie](#)
- [Diffusion](#)
- [Observations](#)
- [Pour en savoir plus](#)

Organisation et financement

[haut du document](#)

Maître d'oeuvre

Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT)

Responsable

Agnès Cadet-Taïrou -

Coordinateur national : Thomas Néfau

OFDT - 3 avenue du Stade de France - 93218 Saint-Denis Cedex

Financement et collaboration

Laboratoire de toxicologie & génopathies du CHU de Lille

Service commun des laboratoires des Douanes de Paris (SCL - Douanes)

Institut national de police scientifique (INPS)

Laboratoire de l'Institut de recherches criminelles de la Gendarmerie nationale (IRCGN)

Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM)

Objectifs

[haut du document](#)

- Produire des informations sur les drogues consommées en France (forme, composition, dosage), sur les usagers de ces produits et sur les contextes dans lesquels ces substances sont consommées, dans le cadre du dispositif d'observation TREND.
- Comporte un volet observation, sous forme d'enquêtes annuelles ciblées sur un produit (différent à chaque fois) avec un nombre de collectes défini, et un volet veille qui s'inscrit dans une perspective de santé publique, qui cherche à détecter la présence dans les produits illicites de substances nouvelles ou inattendues pouvant être nocives. Ce second volet participe au système d'alerte sur les produits.
- Participation au système européen d'alerte rapide (EWS : Early Warning System) quant à l'apparition de nouvelles drogues de synthèse, l'identification de molécules dangereuses ou rares et au signalement de cas sanitaires en France et en Europe.
- Participation à la cellule nationale d'alerte sur les produits psychoactifs (animée par la DGS, elle comprend les agences et institutions suivantes : OFDT, Santé publique France, l'ANSM, l'ANSES et la MILDECA).

Méthodologie

[haut du document](#)

Périodicité

Volet observation : Bisannuel

Volet veille : En continu

Dates d'observation

Volet observation : Depuis 2005

Volet veille : Depuis 2006

Approche

Qualitative et quantitative

Unité statistique

Echantillon saisi ou collecté

Champ d'observation

Toute substance ayant entraîné des effets inhabituels et/ou indésirables ou toute substance illicite nouvelle ou rare ou bien encore supposée particulièrement dangereuse ou en cours d'observation.

Méthode d'échantillonnage

Aléatoire

Les collectes peuvent être effectuées par les collecteurs SINTES qui sont sélectionnés par les coordinateurs régionaux ou par tout professionnel de santé qui sollicite l'OFDT ou directement les

coordinations régionales. Depuis 2017, des collectes sont également effectuées auprès des utilisateurs du forum « Psychoactif » grâce à un questionnaire rempli en ligne.

Ces collectes doivent répondre à des critères bien spécifiques et être systématiquement accompagnées d'un questionnaire qui permet de renseigner sur le produit, les éléments de contexte et les effets ressentis.

Les motifs de collecte sont les suivants :

- Effet indésirables grave ou bénin ;
- Effet inattendu ;
- Produit nouveau ou rare ;
- Produit non reconnu par CCM (chromatographie sur couche mince : technique d'analyse utilisée sur le terrain) ;
- Veille active OFDT (concerne un produit qui demande une attention particulière durant une période et sur un espace définis).

Le collecteur prélève entre 10 et 30 mg de produit dans un tube en plastique numéroté qu'il envoie à un des laboratoires partenaires de SINTES. En parallèle, il transmet le questionnaire correspondant à cette collecte et portant le même numéro que le tube à la coordination nationale.

Dans le cadre des collectes via le forum « Psychoactif », l'utilisateur envoie directement une petite quantité du produit à la coordination de sa région ou à la coordination nationale.

Durée d'observation

Permanente (ou continue)

Biais de couverture de la source par rapport au champ d'observation

Imperfection de la représentativité des échantillons collectés ou saisis.

Les lieux de collecte se superposent avec les sites de coordination TREND de France métropolitaine et incluent quelques autres points de collectes dans d'autres régions (Rhône-Alpes, Alsace, Centre, Auvergne et Pays de Loire notamment).

Champ géographique

France métropolitaine

Découpage géographique possible

Champ toxicologique

Toute drogue illicite ou nouvelle

Définition toxicologique retenue ou nomenclature

Nombre d'unités statistiques observées

Volet observation : Enquête sur la composition des comprimés d'ecstasy en 2014-2015

Volet veille : 496 échantillons en 2017

Taux de couverture

Recueil de données

Acteurs socio-sanitaires pour la collecte des produits et le remplissage des questionnaires (des

collecteurs appartenant au milieu associatif intervenant dans le champ de la prévention ou des travailleurs du champ sanitaire et social intervenant en addictologie - infirmiers, éducateurs, médecins).

Laboratoires d'analyse pour l'analyse des échantillons collectés (chromatographie gazeuse ou liquide couplée à la spectrométrie de masse, spectrométrie à infrarouges).

Services d'application de la loi pour la transmission des résultats d'analyse saisis par leurs services (analyses réalisées par les laboratoires de police et de gendarmerie scientifiques et le laboratoire interrégional des douanes).

Données recueillies

Deux types d'information :

- résultats d'analyses d'échantillons de drogues
- informations de contexte (lieu de collecte, profil du consommateur, etc.)
- « Point SINTES » annuel diffusé aux partenaires

Qualité et fiabilité des données

- Formation des collecteurs et des coordinateurs au remplissage du questionnaire.
- Vérification systématique des informations récoltées et demandes complémentaires si les données sont manquantes ou aberrantes.

Diffusion

[haut du document](#)

Délai de diffusion des résultats

Notes d'information rapides diffusées en temps réel (n+1 semaine maximum) à chaque identification de nouveau produit (partenaires du dispositif et grand public).

Publication annuelle : n+12 mois

Principal mode de diffusion des résultats

- Rapport global TREND spécifiques à un produit
- Bulletin semestriel diffusé aux partenaires

Bibliographie

- Cadet-Tairou A., Gandilhon M., Martinez M., Milhet M., Néfau T., « Substances psychoactives, usagers et marchés : les tendances récentes (2016-2017) », Tendances n°121, Saint-Denis, OFDT, décembre 2017, 8 p.
- Néfau T., « Le point SINTES », n° 4, Saint-Denis, OFDT, juin 2018, 13 p.

Observations

[haut du document](#)

Pour en savoir plus

[haut du document](#)

Consulter le [Point SINTES n° 4](#)

Accès à [SINTES](#)

[Retour page principale](#)

[Haut du document](#)

Dernière mise à jour : novembre 2018